

# Elaborer le DUERP pour en faire un outil de prévention

Comment l'entreprise peut-elle se protéger des risques professionnels face au renforcement des réglementations et contrôles de l'État ?

Dans le cadre de ses activités, votre entreprise est tenue d'une obligation de sécurité et de santé au travail à l'égard de ses salariés. Dans cette démarche de prévention des risques, vous avez l'obligation de mettre en place le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) dès l'embauche d'un 1er salarié. Ce document répertorie et évalue l'ensemble des risques qui existent ou peuvent subvenir dans votre entreprise.



# <mark>LE</mark> MOT DE L'INTERVENANTE PÉDAGOGIQUE

Le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) permet de repenser le fonctionnement de votre entreprise, d'identifier des pistes d'amélioration et de formaliser des actions avec plus de cohérence. Exploiter les résultats du DUERP pour renforcer la QVCT contribue à **un environnement de travail plus sûr et sain**, tout en améliorant **la motivation, la productivité et la satisfaction des salariés**. Nous vous proposons cette formation pour maîtriser les enjeux de la sécurité et santé au travail et adopter les bons réflexes.



# **Contenus**

### 1: Fondamentaux de la prévention des risques

- Définition du DUERP
- Rappel des principes généraux de prévention (L.4121-2 du Code du travail)

## 2 : Cadre juridique

- Les obligations liées à la prévention dans l'entreprise : le rôle des différents acteurs
- Le cadre légal : textes fondateurs et évolutions récentes
- L'accessibilité (mise à disposition) au DUERP et son archivage
- Responsabilité civile (faute inexcusable) et responsabilité pénale

# 3 : Mettre en place le Document Unique

- Identifier les différents dangers et hiérarchiser les risques
- Réaliser une cartographie de synthèse : classer les risques
- Zoom sur les risques psychosociaux
- Fixer des objectifs mesurables
- Réduire la probabilité d'apparition : causes racines
- Réduire la gravité : actions de protection
- Formaliser et planifier les actions et les responsabilités

# 4 : Faire vivre le Document Unique

- Indicateurs de suivi et de performance
- Impliquer les salariés et l'encadrement dans la mise en œuvre de la prévention
- Mettre à jour le document unique



# Objectifs pédagogiques

- Appliquer une méthodologie d'identification et d'analyse des risques
- Proposer un plan de prévention et d'amélioration
- Proposer des mesures correctives ou préventives
- Mesurer l'efficacité des mesures mise en œuvre
- Faire vivre le DUERP réalisé



# Méthodes pédagogiques

 Apports théoriques et exercices pratiques



# **Prérequis**

Aucun



# Pour qui?

Dirigeants, DRH, collaborateurs RH



# Validation des acquis

- Quizz sur les apports théoriques
- Feedback sur les mises en situation



## Coût par participant 1 100 € HT



**Durée** 1 jour / 9h - 17h



### Lieu

Dans les locaux de l'entreprise / A distance



### **DATES**

A la demande



# CONTACT

formation-implid@implid.com



Nos supports sont **conçus afin d'être accessibles** à tous Merci de **nous contacter pour toute demande d'adaptation spécifique** aux personnes en situation de handicap.